

École Doctorale 382 E.E.S.C.
Économie, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée critique, Politique et Pratiques Sociales

**Compte rendu du conseil de l'ED 382 le mercredi 6 Décembre 2017, à 10h, en salle M019, Bâtiment
Olympe de Gouges, site PRG, 8 place Paul Ricœur 75013 Paris**

Présent.es : J.-P. Guilhembet, D. Vidal, Fl. Binard, K. Garnczarek, R. Le Goix, G. Guiheux, A. Reberieux, N. Puig, L. Simmat-Durand, M. Poinot, S. Rufat, R. Zanni, P. Picot, A. Coignoux ; Chr. Poiret.

Excusé.es : S. Ben Amar, Fl. Gherchanoc (procuration D. Vidal), Ch. De Castelnau-L'Estoile (procuration Fl. Binard), G. Arnaud-Fassetta (procuration J.-P. Guilhembet), P. Cingolani (procuration à J. Falquet),

La séance est ouverte à 10h 05, après constat que le quorum est atteint, rapide tour de table de présentation et rappel de l'ordre du jour.

- Vie de l'ED :

De nouveaux.elles collègues HDR ont rejoint l'ED : Salem Dahech (PRODIG); Sylvie Fanchette (CESSMA); Patrick Farges (ICT); François Bétard (PRODIG); Nicolas Delbard (PRODIG) Camille Schmoll (Géographie-cités), Catherine DESCHAMPS (associée à ICT).

Sont rappelés quelques principes de fonctionnement de l'ED en termes de communication : afin de traiter au mieux l'ensemble des dossiers, certaines journées de fermeture au public ont été décidées. L'usage du téléphone est restreint aux échanges avec le SFD et le Bureau, au profit de la messagerie électronique et de l'actualisation du site de l'ED. Le retard de cette dernière est désormais comblé pour la partie dédiée aux informations administratives ; les informations nominales (composition des laboratoires, liste des doctorant.es/docteur.es) sont encore à mettre à jour. Un compte Facebook de l'ED EESC va être créé afin de fluidifier la circulation de l'information et en espérant favoriser la communication avec les docteur.es dans la durée. Il est rappelé que les panneaux d'affichage situés face au bureau 401 et à l'entrée du couloir qui y mène ne sont pas non plus à négliger.

Il est important de trouver quelques collègues volontaires, représentatifs de la diversité disciplinaire de l'ED, pour participer au comité scientifique des rencontres doctorales LLSHS de Paris Diderot, l'équipe étant en train de se renouveler. Thierry Lamote est le nouveau responsable de cette manifestation. Les laboratoires sont priés de transmettre cet appel.

Le prix de thèse interdisciplinaire Robert Mankin de l'IHSP a été décerné et remis le 21/11 à Malcom FERDINAND ; le prix de l'article décerné par Plurigenre a été attribué, *ex aequo*, à Nouri RUPERT (LCSP) et Mamaye IDRIS (CESSMA).

Dans le cadre de l'accord entre USPC et le China Scholarship Council, 8 sujets de thèse ont été déposés (par le CESSMA et ANHIMA), parfois en double (en HALL / en SSP). Nous sommes désormais en attente des candidatures [aucune finalement n'a été déposée sur la plateforme].

Le Comité d'éthique INSPIRE, programme européen dont profite Edna Peza, doctorante au CESSMA, sous la direction de L. Faret, s'est réuni et a préconisé, de manière générale, d'être attentif aux conditions d'enregistrement des données personnelles, question sensible. Laurence Simmat-Durand, qui a participé aux réunions, souligne qu'il faut développer, chez les doctorant.es et les directeur.es de thèse, une prise de conscience sur ces questions.

L'ED a été saisie récemment de plusieurs projet de conventionnement : par UNIRIO d'une part, par l'Ecole d'architecture d'Hanoi d'autre part (pour la spécialité « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine »).

Le budget de l'ED est reconduit pour 2018 : 20 800 euros. Les inquiétudes formulées au mois de mai se sont finalement dissipées en raison de soutenances annoncées qui n'ont pas eu lieu. Cela a permis de répondre aux demandes des doctorant.es pour des missions (peu nombreuses cette année), de procéder à des achats de fournitures et matériel (scanner de bureau) qui avaient été différés depuis deux ans. Le numéro 8 d'*Encyclo* ayant pris un peu de retard, le financement du tirage papier est reporté à 2018, qui verra aussi un numéro double (= 2017/18).

- Information : dossiers et visite du comité HCERES.

Les dossiers (bilan, projet commun avec l'ED 180, diverses statistiques) ont été déposés en septembre, par l'intermédiaire du CED.

La seule nouveauté, par rapport aux discussions du conseil du mois de mai, tient au retrait du CREDA (Paris 3) du projet d'ED Sciences des Sociétés. La nouvelle n'a été notifiée que le 31 août, par le CED.

Les visites des comités HCERES se tiendront pour les ED d'USPC entre le 13 et le 15 mars [date précise connue depuis : le 13 mars, l'après-midi pour la visite de l'ED SdS]. Le programme détaillé et le comité ne sont pas encore connus. Il est important de commencer à penser à la future équipe de direction de l'ED.

- Premier bilan de la rentrée : inscriptions, abandons, dérogations, soutenances, offres de formation.

Les inscriptions en première année sont en baisse : à la date d'aujourd'hui elles s'élèvent à 41 (dont 5 cotutelles). Les inscriptions ont été très tardives, ce qui ne simplifie pas l'organisation de l'activité de l'ED. De même, il serait souhaitable que les demandes de dérogation parviennent le plus tôt possible et non dans les derniers jours de novembre.

Les cas exceptionnels d'autorisation d'inscription en 7^e année pour soutenance ont été traités par l'ED au cours de l'été, en relation avec le SFD et la Vice-présidente Recherche.

Une brève discussion s'engage au sujet de l'article 14 (notamment la question des conditions de santé).

La réunion de rentrée des D 1 a lieu cet après-midi ; un diaporama explicatif et la brochure de présentation ont été préparés à leur intention.

Il est rappelé que l'inscription est annuelle : toutes les informations sont disponibles sur le site (y compris la récente circulaire de la commission Recherche à ce sujet).

Le nombre de cotutelles est actuellement de 40, ce qui, comme de coutume, place notre ED au premier rang à Paris Diderot. Il ne faut pas oublier que la date limite de dépôt du dossier de demande de cotutelle est fin février.

Les abandons officialisés s'élèvent à ce jour à 3.

Les premiers cas de demande de césure, au nombre de 7, ont été transmis à la sous-commission Recherche qui les examinera le 11 décembre.

Le nombre de soutenances s'est élevé à 35, dont une vingtaine en septembre, du fait de la date butoir du 30/09.

Le projet de doctorat par VAE est en cours d'examen par les instances de Paris Diderot. Notre ED a reçu une candidature, estimée recevable, d'un assistant ingénieur en géographie (climatologie).

S'agissant de l'offre de formation, l'ED 382 a renforcé la formation méthodologique et transversale obligatoire en 1^{re} année : elle comportera cette année 8 séances de 2,5 heures ; une séance supplémentaire sera intégralement consacrée aux questions d'éthique.

Il est demandé aux laboratoires de fournir la liste des formations qu'ils considèrent comme importantes et qu'ils conseillent, afin que l'ED puisse en disposer et la diffuser.

Grâce à l'initiative de L. Simmat-Durand, que nous remercions, l'offre de formation de l'ED 180 est ouverte aux doctorant.es de l'ED 382, à condition de s'y inscrire au préalable bien entendu.

Le CFDIP est preneur de suggestions sur des formations nouvelles à ouvrir (dans la limite financière d'un budget en diminution).

- Procédures d'inscription, de cotutelle et de soutenance : rappels et nouveautés.

La rentrée 2017/18 n'a pas vu de changement significatif. Les informations indispensables ont été envoyées à tous.les HDR (par mel, rappel en octobre) et sont disponibles sur le site.

Il existe à Paris Diderot la possibilité pour un MCF non encore HDR d'obtenir une ADT (Autorisation à diriger une thèse), en général sous la forme d'une codirection. La procédure passe par la commission recherche de l'UFR concernée, avant transmission à la commission Recherche de l'Université.

- Retours d'expériences sur l'application de l'arrêté du 25/5/2016 (CSI, portfolio...).

Les retours reçus à l'ED au sujet du CSI sont plutôt positifs, après une phase d'inquiétude au moment de la mise en œuvre.

Les représentant.es des doctorant.es interviennent pour indiquer, à partir des impressions recueillies auprès d'une trentaine de doctorant.es du LCSP et de l'URMIS, que les entretiens du CSI n'ont pas suffisamment pris en compte les difficultés rencontrées par les doctorant.es sur le plan matériel (bien que le formulaire contienne une rubrique à ce sujet ; il est suggéré de développer la présentation de cette rubrique). Une brève discussion s'ouvre alors au sujet de la part que doit prendre la dimension scientifique de l'entretien, G. Guiheux évoque à ce sujet les avis recueillis auprès de 13 doctorant.es du CESSMA.

Le contenu du portfolio, disponible en ligne, sera relu et éventuellement révisé pour les néo-doctorant.es, lors d'une prochaine séance du conseil.

- Questions diverses.

A la suite des échanges récents avec le SFD, en discussion avec la DRH au sujet de la demande, formulée à l'automne, de vacances, en soutien de la gestionnaire de l'ED, le Bureau de l'ED propose, au Conseil, après un bref échange, de voter la motion suivante, en appui de cette demande.

« Le conseil de l'ED 382 soutient la demande de vacances formulée par le Bureau de l'ED transmise au SFD en octobre 2017, en appui à la gestionnaire de l'ED ».

La motion est votée à l'unanimité moins une abstention.

La date du prochain Conseil est à envisager à la fin du mois de février ou au tout début de mars, afin de préparer la visite du comité HCERES en tenant compte des discussions et préconisations du CED lors de sa session des 9 et 10 janvier prochains.

Le jury des contrats doctoraux de l'ED devrait se tenir, sauf imprévu, le 28 juin, avec dépôt des dossiers de candidature le 15 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.